

<http://www.ujfp.org/spip.php?article8245>

The logo for UJFP (Union des Juifs Français pour la Paix) is displayed in a stylized, blocky font. The letters are dark red with a white outline, set against a light, textured background.

Marche des Solidarités : Si ce n'est pas aujourd'hui, quand ?

- Lutte contre les racismes et les discriminations - Sans-papiers, réfugiés, migrants, exilés -



Date de mise en ligne : vendredi 18 décembre 2020

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

18 DÉC. 2020 | PAR [MARCHE DES SOLIDARITÉS](#) | BLOG : [LE BLOG DE MARCHE DES SOLIDARITÉS](#)

Journée Internationale des Migrants : nous y sommes. Et ce vendredi 18 décembre nous allons manifester, malgré toutes les entraves, à Paris comme dans 60 autres villes en France. Pour la liberté de circuler tout simplement. Et pour l'égalité et des papiers et des logements pour touTEs. Dernières infos ci-dessous.



Sur le lieu de départ de la manifestation à Toulouse

Les rendez-vous dans toute la France sont là :

Carte interactive : <https://marche-des-sans-papiers.org>

Liste villes et rendez-vous :

<https://blogs.mediapart.fr/marche-des-solidarites/blog/091220/18-decembre-liberte-egalite-papiers>

Appel et 270 organisations signataires :

<https://blogs.mediapart.fr/marche-des-solidarites/blog/181120/acte-4-des-sans-papiers-liberte-egalite-papiers>

A Paris - 18H00 Richelieu-Drouot

La manifestation est autorisée.

- ▶ Départ Richelieu-Drouot (constitution du cortège Boulevard Haussmann) - **Accès possible par Opéra**
- ▶ La manifestation passera par les Grands Boulevards - Strasbourg-St-Denis - Boulevard de Sébastopol - Châtelet - Rue de Rivoli vers Hôtel de Ville

Pour permettre de participer à la manifestation autorisée jusqu'à 20H00 - heure du couvre-feu - et couvrir les trajets de retour en toute sécurité, **des formulaires d'attestations dérogatoires** seront publiés dans la matinée sur tous les réseaux sociaux de la Marche (sur ce lien et sur pages facebook de la Marche et fils twitter, Instagram).

Mise à jour 13h :

Les documents à imprimer et compléter pour la manifestation de Paris sont en pièces jointes. Ils ont été rédigés et validés par la Ligue des Droits de l'Homme, l'Union syndicale Solidaires, l'Union régionale Ile-de-France de la CGT.

L'attestation équivaut à une permission implicite de déplacement dérogatoire au-delà de 20h pour rentrer à son domicile après la manifestation.

*RDV à 18H00 au métro Richelieu-Drouot !
La Marche des Solidarités*

Seront aussi diffusés par les mêmes canaux les noms d'avocats et numéros d'urgence à contacter pour tout problème éventuel.

Les collectifs de Sans-papiers et la Marche des Solidarités dénoncent toutes les entraves mises à la liberté de manifester à l'occasion de cette journée, la possibilité même de s'exprimer étant désormais soumise au stylo du préfet et aux matraques de la police.

Depuis lundi le préfet de Paris a publié deux arrêtés d'interdiction :

- ▶ L'un, vexatoire, empêchant le départ à Opéra et couvrant une centaine de mètres sur le boulevard conduisant de Opéra à Richelieu-Drouot sous prétexte de protection des commerces tout en obligeant la manifestation à se former Boulevard Haussmann... où se trouvent les grands magasins !
- ▶ L'autre, **sur demande de la maire de Paris**, pour interdire l'accès au parvis de l'Hôtel de Ville à l'arrivée de la manifestation et à tout rassemblement « dans le cadre de la Journée Internationale des Migrants » pendant le week-end

Nous dénonçons l'hypocrisie de la Mairie de Paris et des proclamations de sa maire pour faire de Paris une « ville refuge » : ces proclamations ne valent que tant que les migrantEs et les Sans-Papiers restent invisibles et ne viennent pas à sa porte. Nous rappelons que l'indignation de la Mairie lors de l'expulsion violente des migrants de la Place de la République ne s'est traduite par aucun acte concret : les migrants sont toujours à la rue.

Face à cela nous demandons à touTEs de se mobiliser ce vendredi, aux côtés des collectifs de Sans-Papiers et de toutes les organisations qui les soutiennent à Paris comme dans le reste du pays.

Marche des Solidarités : Si ce n'est pas aujourd'hui, quand ?

Un recours contre les interdictions a été déposé au Tribunal Administratif de Paris dont l'audience aura lieu en urgence ce vendredi après-midi avant le début de la manifestation.

En raison du froid et des conditions sanitaires, pensez à venir avec habits chauds et masques. Et toute votre détermination. Merci.